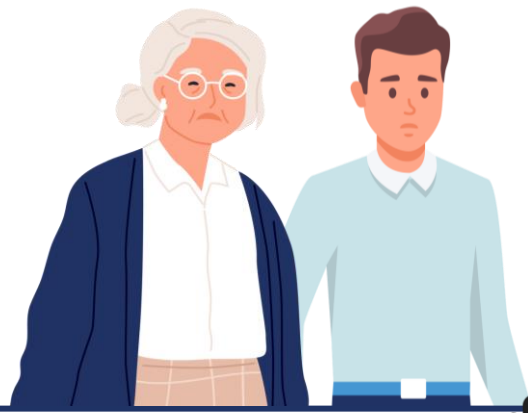


Supposer une infection des voies urinaires (IVU) ne veut dire qu'on est prudent



Voici Linus, un aidant familial de Peggy, une résidente d'un centre de soins de longue durée.

Depuis quelques jours, Peggy hésite à sortir du lit et mange moins que d'habitude. Linus **soupçonne qu'elle souffre d'une infection urinaire** et demande au fournisseur de soins de santé de Peggy quel est le traitement à suivre.

Hm... Peggy ne présente pas de symptômes d'infection urinaire.



Linus espère que l'on pourra faire quelque chose pour améliorer l'état de Peggy... Je suppose que nous pouvons commencer à lui donner un antibiotique et faire des changements si nécessaire lorsqu'on reçoit les résultats de des cultures d'urine.



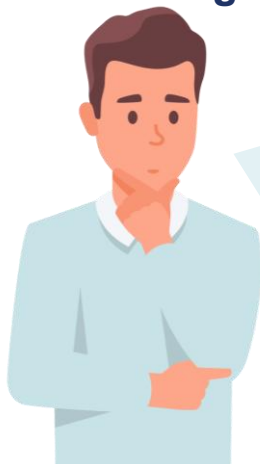
L'urine des personnes âgées contient souvent des bactéries inoffensives

Les résultats de culture d'urine « positifs » ne prouvent pas qu'il s'agit d'une infection urinaire.

- ☑ Faire un test de dépistage d'une infection urinaire si le résident a des douleurs lors de la miction **ou deux autres symptômes** tels que la fièvre, une miction urgente ou la présence de sang dans l'urine ou la couche.

Les antibiotiques sont utiles s'ils sont nécessaires. Traiter sans symptômes peut provoquer des nausées, des diarrhées, des infections à *C. diff* et des réactions allergiques.

Le fait de supposer que Peggy a une infection urinaire peut nous amener à négliger la surveillance des changements de son état de santé.



Peggy a retrouvé son appétit normal, mais elle a maintenant la diarrhée....

Pour trouver le vrai problème, observez et signalez les changements dans les habitudes suivantes :

- ☑ apport en liquide (boisson)
- ☑ routine quotidienne
- ☑ bien-être (physique/émotionnel/social)
- ☑ régularité des selles
- ☑ médicaments



Sept prescriptions d'antibiotiques sur dix pour les infections urinaires ne sont pas nécessaires

Il ne s'agit peut-être pas d'une infection urinaire. Parlez à votre fournisseur de soins de santé des changements survenus dans l'état de santé de votre résident.

